

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 11 février 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 5 février 2019 s'est réuni le lundi 11 février 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORRÈGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, VERDIER Alain, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à de GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, de MARCHAND Jean-Pierre à CHRISTEN Roland, de MAURIN Patrick à DALLA SANTA Jean-Christophe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne.

-----

### A.09

#### **Mise à disposition gratuite de salles entre la Commune de MARMANDE et VGA**

Dans le cadre de leurs activités respectives, VGA et la Commune de Marmande sont régulièrement amenées à utiliser des salles pour l'organisation de réunions, conférences et manifestations diverses. Il arrive fréquemment que la Commune de Marmande mette une salle à disposition de VGA, et inversement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la mise à disposition de salles municipales à titre gratuit, en faveur de VGA. Il est précisé que cette proposition s'inscrit dans un principe de réciprocité, VGA s'engageant à faire de même pour la Commune de Marmande.

#### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

**Décide** à compter de 2019, de la mise à disposition à titre gratuit à VGA, des salles de réunions appartenant à la Commune de Marmande.

**Précise** que VGA s'engage à faire de même pour la commune de Marmande.

**Autorise**

M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 12 février 2019



Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 14/02/2019  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25.02.2019



Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET